

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Guy Jodoin

Date: 2026-01-18

Bonjour

Afin d'éviter une autre tragédie aérienne et d'améliorer le sentiment de sécurité des résidents de New-York après les tragiques incidents du 11 septembre 2001, les autorités se sont concentrées à améliorer la sécurité aérienne principalement sur deux fronts : améliorer la sécurité à l'intérieur des avions en sécurisant l'accès au poste de pilotage et améliorer les contrôles des passagers et bagages dans les aéroports.

Je crois que déplacer et refaire une nouvelle voie ferrée n'augmentera pas en soi la sécurité ferroviaire. Les citoyens, incluant mes proches, méritent de se sentir en sécurité dans leur environnement de vie et pour se faire, il faut agir sur plusieurs fronts pour optimiser la sécurité ferroviaire. L'élimination du stationnement des trains à Nantes, l'inspection des rails avant le passage de matières dangereuses, le contrôle de la vitesse à 16 km/hr, et des contrôles réglementaires serrés sont tous de bonnes mesures qui améliorent la sécurité ferroviaire. Il faut aussi s'assurer que les locomotives et les wagons, qui circulent sur les voies ferrées, sont en bonnes conditions, comme on le fait pour les avions.

Etant donné les enjeux liés à l'emplacement du tracé ferroviaire, je considère que la voie de contournement proposée est non convenable car elle n'améliore pas en soi la sécurité ferroviaire mais va créer d'autres problèmes (ex. impact sur l'eau potable).

Merci

Guy Jodoin